

Désignation de l'entreprise : AR TRANSPORTS

1 | 2

Adresse de l'entreprise ROUTE DU JAI 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2

Numéro SIRET * 4 1 2 8 4 2 9 7 3 0 0 0 3 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	720
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	63 796
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	417 139
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	26 000
TOTAL (II)		BJ	BK	481 655	269 539
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	29 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	155 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	185 748
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	148 649
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	155 000	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	636 655	2 400 601

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Copie Certifiée Conforme

Désignation de l'entreprise		AR TRANSPORTS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....300 000.....)	DA	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	76 322		
	Report à nouveau	DH	459 665		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 031		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	870 018	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	229 004		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 013 932		
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 698		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	194 948		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 530 583		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 400 601		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 416 780			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	68 829			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 400 600,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 4 031,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/07/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 751 195

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	720			720
Immobilisations corporelles	684 390	40 085		724 475
Immobilisations financières	26 000			26 000
TOTAL	711 110	40 085		751 195

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 481 655

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	720			720
Immobilisations corporelles	410 513	70 422		480 935
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	411 233	70 422		481 655

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	720	720	0	1 ans
Constructions	126 396	38 335	88 061	25 ans
Inst.agenc./constructions	32 590	25 462	7 129	de 5 à 10 ans
Instal./agenc.divers	4 850	900	3 951	10 ans
Materiel de transport	557 239	412 863	144 376	de 2 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	3 400	3 377	23	de 3 à 5 ans
TOTAL	725 195	481 655	243 539	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 2 134 412**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 000		26 000
Actif circulant & charges d'avance	2 108 412	2 108 412	
TOTAL	2 134 412	2 108 412	26 000

3.3 - Provisions pour dépréciation = 155 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		155 000			155 000
Comptes financiers					
Total		155 000			155 000

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 34 974

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	34 974
Disponibilités	
TOTAL	34 974

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 09/07/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 300 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	500,00	300 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	500,00	300 000

4.2 - Etat des dettes = 1 530 583

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	229 004	115 201	113 803	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 013 932	1 013 932		
Dettes fiscales & sociales	92 698	92 698		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	194 948	194 948		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 530 583	1 416 780	113 803	

4.3 - Dettes représentées par des effets de commerce = 4 286

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	4 286
Autres dettes	
TOTAL	4 286

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 13 043 683**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	12 110 559	92,85 %
Prestations de services	933 124	7,15 %
TOTAL	13 043 683	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 34 974

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	34 974
Org.soc. produits a recevoir(43870000)	26 817
Etat produits a recevoir(44870000)	8 157
TOTAL	34 974

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 18 mois	30/06/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
b) Nombre d'actions émises	600	600	600	600	600
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 043 683	21 297 547	23 176 765	27 559 499	16 005 643
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	229 453	80 657	62 737	121 466	-418 221
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	229 453	80 657	62 737	121 466	-418 221
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4 031	9 480	12 836	53 207	-172 255
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	382	134	105	202	-697
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	7	16	21	89	-287
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	343 784	320 056	353 673	465 770	352 316
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	179 267	190 024	226 145	300 409	148 448

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 09/07/2025

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SEC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AR TRANSPORTS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	2 400 601
Chiffre d'affaires hors taxes	13 043 683
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	4 031

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SEC

Fait à MARIGNANE le 04/07/2025

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

A.R TRANSPORTS

S.A.R.L. au capital de 300 000 Euros

Siège social : Route du Jai

13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

R.C.S : AIX-EN-PROVENCE 412 842 973

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Le 30/06/2025,
à 10 heures,

- ☐ Monsieur Gilbert QUESADA, détenant275 parts sociales,
- ☐ Madame Chrystel ANDRE épouse QUESADA détenant . 225 parts sociales,

associés de la société **A.R TRANSPORTS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Gilbert QUESADA, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** lesquels font apparaître **un bénéfice de 4 031,01 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 4 031,01 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **459 665,31 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **463 696,32 Euros**. L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 463 696,32 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Gilbert QUESADA et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Gilbert QUESADA n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 48 500,00 Euros ainsi que la prise en charge par la société de ses cotisations sociales obligatoires pour un montant de 18 927,00 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Signature des associés

Two handwritten signatures in blue ink are visible within a rectangular box. The signature on the left is stylized and appears to be a first name. The signature on the right is more elaborate and appears to be a last name or a full name.

